

Les grandes fonctions de l'entreprise

Finance – Séquence 5 – Dimensions écologiques, éthiques et sociales

Ce cours vous est proposé par Nathalie Oriol, Maître de Conférences, EUR ELMI, Université Côte d'Azur et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

1. Quelle réglementation imposera aux entreprises un nouveau reporting à partir de 2024 ?

- a. La Directive Européenne sur le reporting extra-financier
- b. La Directive Européenne sur le reporting de durabilité des sociétés
- c. Le règlement Taxonomie
- d. La loi sur la transition énergétique

2. Sur quoi repose le principe de double matérialité ?

- a. Matérialité physique, matérialité humaine
- b. Matérialité des dépenses, matérialité des investissements
- c. Matérialité financière, matérialité environnementale
- d. Matérialité écologique, matérialité sociale

3. Qu'est-ce que le CAPEX vert ?

- a. Le pourcentage de chiffre d'affaires associé au règlement taxonomie
- b. La part de dépenses d'investissement associée au règlement taxonomie
- c. La part de dépenses opérationnelles associée au règlement taxonomie
- d. Le pourcentage de résultat net associé au règlement taxonomie

Références

Comment citer ce cours ?

Les grandes fonctions de l'entreprise - Finance, Nathalie Oriol, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.